



COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE

DECISION DU MAIRE VALANT DELIBERATION

DEC2026-010

OBJET : CONTRAT D'ASSISTANCE TELEPHONIQUE - ALPHA DATA CAISSE

Monsieur le Maire des Contamines-Montjoie,

VU les articles L.2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au Conseil Municipal de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, certaines de ses attributions ;

VU la délibération n° DEL2026-049 du Conseil Municipal du 02/04/2026 portant délégation du Conseil Municipal au Maire et notamment le 4° alinéa lui permettant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres (dans la limite des marchés à procédure adaptée) ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant la nécessité de contractualiser un contrat d'assistance téléphonique avec la société Alpha Data Caisse pour l'utilisation du logiciel de caisse de la régie de recettes « locations espaces communaux » ;

DECIDE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le contrat d'assistance téléphonique avec la société Alpha Data Caisse SARL, dont le siège social est situé 308 rue Paul Gidon 73000 CHAMBERY, selon les conditions suivantes :

Objet du contrat

Le contrat a pour objet l'assistance téléphonique pour l'utilisation du logiciel de caisse de la régie de recettes « locations espaces communaux ».

Durée du contrat

Le contrat est souscrit pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2026, renouvelable annuellement par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec préavis d'un mois.

ARTICLE 2 : La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois.

Fait et décidé le 19/05/2026

Le Maire,
Basile DUNAND